

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **20 (1884)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

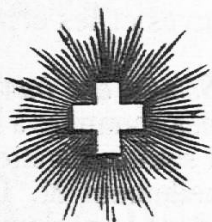
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1^{er} FÉVRIER 1884.

XX^e Année.

N^o 3.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société : Caisse de secours mutuels. — Coup d'œil sur les divisions de l'histoire universelle. — Ethnographie : Origine des Magyars. — Bibliographie : Cours de morale de Mabillean. — Géographie. — L'hygiène des écoles primaires. — Nécrologie : Amédée Roget — Chronique scolaire. — Partie pratique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

CAISSE DE SECOURS MUTUELS

Le Comité directeur aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

Chers Collègues,

Comme l'année dernière, nous croyons devoir attirer votre bienveillante attention sur la *Caisse de secours mutuels*, que nos devanciers ont eu l'heureuse pensée de créer au sein de notre Société romande.

Le règlement de cette *Caisse de secours*, élaboré à Fribourg, en 1877, et adopté au Congrès de Lausanne, en 1879, contient entre autres les articles suivants :

« ART. 1^{er}. — Dans le but de réaliser plus efficacement le principe de fraternité et de solidarité qui est à la base de la *Société des Instituteurs de la Suisse romande*, il est institué au sein de celle-ci une *Caisse mutuelle de secours et de prévoyance*.

« ART. 3. — Cette *Caisse* a pour but de venir en aide aux membres du corps enseignant, qui, pour des causes indépendantes de leur volonté, tomberaient momentanément dans le besoin.

« ART. 4. — La nouvelle association est aussi destinée à soulager, dans la mesure du possible, les veuves et les orphelins qui se trouveraient sans ressources. »

Tous les membres de la *Société des instituteurs de la Suisse romande*, c'est-à-dire toutes les personnes abonnées à l'*Educateur*, peuvent faire partie de la *Caisse de secours*. La seule obligation à remplir consiste à envoyer au Gérant de la Société (actuellement M. Charrey, régent, Carouge-Gêneve) la cotisation annuelle, dont le règlement n'a fixé que le minimum : 50 centimes.

Ainsi que nous le disions, cette *Caisse*, que nous vous recommandons vivement, rend de précieux services. Les secours distribués avec discernement peuvent parer aux premiers besoins de familles dans la détresse. Ils ont adouci déjà bien des misères.

Sans insister davantage, nous constatons avec regret que, des 1300 et quelques membres de la *Société romande*, 334 seulement ont versé, en 1883, la cotisation sollicitée. Les recettes se sont élevées au total bien modeste de 201 francs.

Dans ces circonstances, et en pensant à tout le bien que nous pourrions réaliser par une entente plus générale, nous nous sentons pressés de vous rappeler que les liens d'une solidarité toute fraternelle doivent, aujourd'hui plus que jamais, unir tous les membres du corps enseignant ; de rappeler qu'une *Caisse de secours* prospère, à laquelle tous apporteraient leur obole, donnerait son vrai sens au mot *Humanité*, l'un des trois termes de la belle devise de notre association.

Agréez, chers collègues, l'assurance de notre affectueuse considération.

Au nom du Comité :

Le Secrétaire,

Ch. THORENS.

Le Président,

A. GAVARD.

COUP D'ŒIL SUR LES DIVISIONS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE

La division de l'histoire universelle en trois époques fondamentales : *antiquité*, *moyen âge*, *âge moderne*, n'est pas comme aucuns le croient, une ligne de démarcation arbitraire, factice, de convention. Ces trois époques correspondent à autant de transformations des peuples et des Etats dont se compose l'humanité ou genre humain.

Ces transformations ne sont pas de simples changements politiques, mais elles sont à la fois religieuses, politiques, sociales et constituent autant de civilisations distinctes.

L'ANTIQUITÉ embrassant, chacun le sait, comme trois mondes divers et successifs, le monde oriental, le monde grec, le monde romain, est par excellence, l'âge du polythéisme plus ou moins dominant chez tous les peuples, sauf un seul, le peuple

d'Israël ou de Jéhovah. Mais c'est aussi l'ère de la formation des races, des peuples, des Etats, des langues et des religions.

C'est l'Asie qui est le berceau de ces grandes institutions et le centre de l'histoire pendant la première des trois phases de l'antiquité, celle qui porte le nom de monde oriental.

Dans les deux phases suivantes, celle du monde grec et celle du monde romain, c'est l'Europe qui prend la place de l'Asie comme le théâtre de l'activité humaine.

L'*antiquité*, c'est-à-dire le premier âge de la vie des peuples et des Etats, n'a pas moins de 50 à 60 siècles et remonterait même bien plus haut selon les calculs exagérés de certains égyptologues. L'opinion que *le monde a toujours existé* exprimée par quelques écrivains par le motif qu'il est la manifestation de la raison éternelle et doit participer de cette éternité¹, n'a rien de commun avec l'histoire, qui est l'histoire des événements réels et non des spéculations métaphysiques sur l'origine des hommes et des choses.

Il fut un temps très rapproché de nous, où les auteurs de l'histoire universelle se croyaient tenus de nous renseigner sur cette genèse. Le célèbre historien allemand Schlosser (mort en 1861), dans son *Histoire universelle* en dix volumes, ne s'est pas contenté de comprendre dans le cadre de son immense travail, le monde primitif; il y a fait entrer le monde antérieur, les cosmogonies, les géogonies, l'anthropogonie, c'est-à-dire des considérations sur les mystères de la création de l'univers et de ses habitants. Mais l'historiographie actuelle a fait justice de la prétendue solution scientifique de ces problèmes.

Léopold Ranke, que sa haute vieillesse (il n'a pas moins de 87 ans) n'empêche pas de tenir encore le premier rang parmi les historiens de la Germanie, a su se garder de tout écueil de ce genre dans sa *Weltgeschichte* ou *Histoire universelle* qui paraît à Berlin depuis 1881. Le volume, par lequel s'ouvre cette œuvre admirable d'un professeur presque nonagénaire, renvoie sans façon ces théories préhistoriques aux sciences religieuses ou aux sciences naturelles comme à leur légitime domaine. Ranke ne fait avec raison dater l'histoire de l'humanité que des monuments et des témoignages authentiques.

L'antiquité finit et le moyen âge commence par la grande transformation religieuse, politique, sociale, qui résulte de la double chute de l'empire romain et du paganisme, suivie par la fusion des barbares avec les Romains ou les peuples roma-

1. *Récit d'histoire universelle* par Cortambert, avec une préface d'Henri Martin. Paris, chez Dreyfous, 1879.

nisés de l'occident, sous l'action du christianisme et de la hiérarchie catholique.

Le MOYEN AGE ou époque *médiévale* comme l'appellent les historiens italiens et anglais (des mots latins *medium ævum*) compte dix siècles, en allant de la transformation indiquée ci-dessus, 500 ans environ après J.-C., jusqu'à 1500 ans environ après J.-C.

Les historiens français ont l'habitude assez générale de dater l'avènement du moyen âge de l'année 1453, date de la prise de Constantinople par les Turcs ou de la chute de l'empire romain d'orient. Cet événement mémorable, certes, entre beaucoup d'autres, se rattache intimement à la renaissance des lettres et des arts, sans cependant en donner le signal comme on le dit trop souvent; la prise de Constantinople se trouve de plus coïncider avec un fait capital de l'histoire de France, l'expulsion des Anglais. Cependant il ne saurait être envisagé à lui seul comme constituant cette transformation religieuse, politique et sociale qui clôt un âge et ouvre une nouvelle ère.

Les Allemands datent volontiers les temps modernes de la découverte de l'Amérique ou de la Réformation qui est, comme le disait l'auteur de la *Civilisation en Europe*, François Guizot, *le plus grand événement de l'histoire moderne avant la grande révolution française*. Il nous semble à nous qu'on pourrait dater l'âge moderne de tous ces événements réunis : 1° la renaissance servie par l'invention de l'imprimerie; 2° la prise de Constantinople qui active la renaissance par le développement de l'hellénisme; 3° les grandes découvertes et la Réformation.

La division du moyen âge la plus claire et la plus simple est celle qui va de l'invasion des barbares et de la chute de l'empire romain au traité de Verdun (500-843); du traité de Verdun au démembrement de l'empire d'occident en royaumes d'Italie, de France et d'Allemagne, jusqu'au commencement des croisades (843-1096); du commencement des croisades à la fin de ces grandes expéditions guerrières, politiques, sociales (1270) et de la fin de ces croisades à la découverte de l'Amérique ou à la Réformation (de 1270 à 1492 ou 1500).

D'après une autre division, le moyen âge comprend la période barbare, la période féodale et théocratique, celle du déclin de la féodalité et de la théocratie et d'une période de reconstruction qui précède l'âge moderne.

Selon une troisième division dont la terminologie trahit l'origine germanique, nous aurions les quatre divisions suivantes du moyen âge :

Temps germano-arabes (400-800).

Temps normano-allemands (800-1073).

Temps de la théocratie papale (1073-1273).

Les avant-coureurs de l'âge moderne ou temps des inventions et des découvertes (1273-1500).

Dans cette division on regrette un peu l'affectation qu'a mise l'auteur à ne pas parler des Français, représentés ici par les Normands.

Relevons en passant ce qu'il y a de peu historique et d'étrange à considérer purement et simplement comme une période de chaos ou de ténèbres, comme un temps d'oppression ou de misère, ou de loups et d'ours, comme dit Voltaire, le moyen âge en bloc, c'est-à-dire l'époque où la barbarie, et la féodalité qui était déjà un progrès sur elle, sont tempérées par l'institution monastique si féconde à ses débuts et la chevalerie, cette fleur de la féodalité, avec la poésie des troubadours, l'architecture gothique, le développement des communes, des corps de métiers, la fondation des universités, des langues et des littératures nationales, la grande charte des libertés anglaises, le progrès du droit, de la navigation, du commerce et des relations internationales et diplomatiques.

Le servage est sans doute la partie honteuse et comme la seconde lèpre du moyen âge. Mais l'esclavage antique avec ses horreurs n'a pas empêché les philosophes d'admirer Rome et la Grèce.

L'ÂGE MODERNE, fils du moyen âge et de l'antiquité, comprend les quatre derniers siècles. Il a vu triompher la liberté religieuse, politique, civile, sociale et intellectuelle et se développer à un degré extraordinaire les lettres et les arts, les sciences surtout, mais après des luttes sanglantes contre les principes contraires. Le caractère principal de cette époque est une émancipation des esprits et des nations, taxée d'anarchie des intelligences, d'apostasie des peuples par certaine philosophie de l'histoire, pendant qu'elle est la victoire de la lumière, de l'humanité et du droit populaire par la liberté et l'égalité, aux yeux de la plupart des penseurs.

Extérieurement, l'histoire moderne se divise en trois périodes qui vont de la découverte de l'Amérique ou de la Réformation à la paix de Westphalie (de 1592 ou 1500 à 1648), du traité de Westphalie à la grande révolution française (1648-1789), et de cette révolution à nos jours.

A considérer les événements politiques d'une façon plus profonde, l'histoire moderne peut se résumer en trois mots : *réformation*, *absolutisme*, *révolution* ; les temps de la réforme religieuse ou la période religieuse et politique de 1500 ou 1517

à 1648 ; les temps de la monarchie absolue ou de droit divin de 1648 à 1789 et l'époque révolutionnaire ouverte en 1789 et dans laquelle nous nous trouvons encore (de 1789 à nos jours).

Cette dernière se détache de l'histoire moderne sous le nom d'histoire contemporaine.

La Restauration de 1815 à 1830, ce retour partiel à l'ancien ordre de choses, n'est que comme une éclipse momentanée du principe révolutionnaire, manifesté dans la période actuelle par les grands progrès de la démocratie sociale, caractère principal de cette dernière période.

Alexandre DAGUET.

ETHNOGRAPHIE

ORIGINE DES MADGYARS

L'un des grands problèmes de l'ethnographie est toujours la question de l'origine de la race madgyare. Un savant hongrois, Paul Hunfalvy, avait réussi à faire prévaloir sa théorie de la parenté ethnographique des peuples de l'Oural-Altaï et des affinités des langues madgyares et fino-ougriennes. Mais, dans un ouvrage récent intitulé : *Etude sur l'Origine des Madgyars* (1882), un autre savant hongrois, M. Vambéry, connu par ses nombreux voyages d'exploration et les descriptions qu'il en a données, révoque en doute la théorie de son devancier et voit dans les Madgyars un mélange de peuples où les Turco-Tartares formeraient la partie prépondérante, de préférence aux Finnois-Ougriens. La question n'est cependant pas résolue définitivement, mais on ne peut assez admirer la richesse des aperçus de tous genres accumulés dans la troisième partie de l'ouvrage de l'illustre savant et desquels il semble résulter réellement que physiquement et intellectuellement parlant, l'élément turc a dominé dans la formation de la race madgyare (Extrait des communications de Pétermann de Gotha, 1882).

Nous avons été curieux de voir ce que dit Reclus de l'origine des Madgyars. Le célèbre géographe s'en tient aux idées d'Edouard Sayous, l'auteur de l'*Histoire générale des Hongrois*, qu'il combine avec la théorie de Paul Hunfalvy (*Ethnographie de la Hongrie*).

BIBLIOGRAPHIE

COURS DE MORALE DE MABILLEAU ¹

Les *Cours de morale* ne font pas défaut. Celui-ci est un *Cours de morale élémentaire* dont l'auteur est M. Mabillean, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse et qui a été chargé de donner l'enseignement moral et

1. Chez Hachette.

civique aux instituteurs de la Haute-Garonne. Le même auteur a publié un cours moyen et supérieur.

Le livre que nous annonçons, de cent pages environ, traite successivement *de la Famille, de l'Ecole, de la Patrie*. C'est là la première partie du livre.

La deuxième partie parle : 1° de devoirs envers soi (il faut être tempérant, travailleur, modeste, calme) ; 2° envers les autres (observer les devoirs de justice et de charité) ; 3° envers Dieu.

Dieu, pour l'auteur, c'est l'infini, c'est-à-dire qu'il n'a point de défauts. Toutes les religions sont des hommages rendus à Dieu. « L'important n'est pas la manière dont on lui rend hommage, mais l'hommage lui-même » (p. 88).

Nous louons M. Mabillean de n'avoir pas supprimé l'auteur de toutes choses comme l'ont fait d'autres moralistes de la jeunesse, oublieux de la nécessité d'une sanction. Mais la manière dont il en parle ne contentera ni les libres-penseurs qui nient la divinité, ni les croyants qui espèrent et croient en un Dieu personnel et repoussent l'indifférentisme préconisé par M. Mabillean.

Ce livre, d'ailleurs, est bien écrit, attrayant et accompagné de notes explicatives plus ou moins heureuses.

GÉOGRAPHIE

La *Géographie universelle de Reclus* continue à paraître chez Hachette et en est à sa 507^{me} livraison relative à l'Asie antérieure.

La même librairie publie des *Eléments de géographie* de Lemonnier et Schrader, en un volume, pour chaque degré de l'enseignement. Nous avons sous les yeux les volumes qui regardent l'enseignement moyen et supérieur. Le premier contient la *géographie de la France, de l'Algérie et des colonies françaises* (50 pages in-4°) ; le second contient l'*Etude des cinq parties du monde et la révision de la géographie de la France* (72 pages in-4°). Ce sont de beaux volumes illustrés de nombreuses cartes et gravures ; ils sont rédigés conformément aux programmes de l'instruction primaire.

Entre autres détails concernant les colonies, nous remarquons que la population de l'Algérie est de 3 millions 300,000 habitants et celle de la Tunisie d'environ 2 millions d'habitants. L'Inde française compte cinq villes et 280,000 habitants environ. Alger a 70,000 âmes.

L'HYGIÈNE DES ÉCOLES PRIMAIRES ¹

« Enseigner à l'enfant les moyens de sauvegarder sa santé, voilà le premier fruit des leçons d'hygiène. » Ces paroles de M. Elie Pécaut sont comme la pensée dominante *des dix entretiens* dont se compose l'ouvrage que nous annonçons. Ce que c'est que l'hygiène. — Comment il faut res-

1. *Petit cours d'hygiène en dix leçons*, rédigé par le Dr Elie Pécaut, conformément aux nouveaux programmes à l'usage des écoles primaires. (Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris).

pirer. — Pourquoi il faut manger et comment on doit le faire. — Ce que nous mangeons et buvons. — La maison. — Celui qui tient à sa peau (autrement à sa vie et à sa santé) doit en prendre soin. — Ce qu'il faut faire en cas d'accidents (fracture, noyade, asphyxie, morsure, empoisonnement); voilà le résumé de ce petit livre. Il a pour complément un certain nombre de maximes et de conseils qui sont, si l'on peut parler ainsi, comme la morale ou la philosophie de l'hygiène. Ces maximes ou conseils, au nombre de seize, ont fait aussi l'objet d'un tirage à part et sont destinés à être ou *appris par cœur*, ou commentés aux élèves. L'auteur appelle ce petit recueil un *Catéchisme d'hygiène*. Nous citons comme spécimen de ce Catéchisme, le premier article :

• Quand tu es malade, ne dis pas : Le mal est venu tout seul. — Le mal ne vient jamais tout seul; les trois quarts du temps, c'est ta faute, si tu es malade. Tu as fait quelque imprudence que tu aurais pu éviter. — Dieu t'a fait présent d'une longue vie, c'est à toi à ne pas la faire courte par négligence ou par ignorance. — Te soigner quand tu es malade, c'est très bien; mais c'est mieux de te soigner quand tu es bien portant. — Il est plus facile d'empêcher la maladie d'entrer que de la chasser une fois installée. — *La maladie entre par une porte cochère; elle sort par le trou d'une aiguille.* »

Nous avons parcouru avec intérêt ce joli et utile volume, rempli, non seulement de préceptes salutaires, mais d'exemples tirés de la vie journalière. Les proverbes et pensées qui terminent chaque entretien ont le piquant de la brièveté unie à la sagesse. Exemples : Là où l'air n'entre pas, la maladie entre. — L'haleine de l'homme est mortelle à l'homme. — Le vrai secret pour prolonger la vie, c'est de ne pas l'abrégier soi-même. — Eau-de-vie, eau-de-mort. — Un vice coûte plus cher à nourrir que deux enfants. — Faute d'un clou, le cheval perd son fer.

A. D.

NÉCROLOGIE

Amédée Roget

(1825-1883)

Il y a trois mois, nous annoncions ici le décès inattendu de cet homme distingué qu'ont perdu le corps enseignant genevois, la science historique et le patriotisme suisse.

La mort de M. Roget nous affectait d'autant plus douloureusement que le numéro où nous en faisons part à nos lecteurs contenait un article de notre savant collaborateur sur les *Annales scolaires de Genève*, le dernier qui soit sorti de sa plume féconde et consciencieuse. Nous promettions alors sur l'honorable professeur une notice, qui paraît à notre grand regret plus tard que nous ne l'aurions désiré. Malheureusement le peu de place dont nous disposons pour la nécrologie nous contraint à la faire aussi plus courte que nous ne la médions dans le principe.

Amédée Roget était né à Genève le 20 septembre 1825, de François Roget, qui était lui-même un homme remarquable par ses talents littéraires.

res et historiques. Elève de l'Université de Berlin, puis maître d'allemand à Florence, Amédée Roget devint ensuite maître d'histoire au Gymnase de sa ville natale et professeur agrégé à l'Académie, où il professait l'histoire nationale. Mais le talent de la parole manquait à Roget. Il se voua avec d'autant plus d'ardeur aux travaux d'érudition et se fit connaître par des ouvrages importants sur l'histoire de son pays. Nous citerons en particulier le livre intitulé : *Les Suisses et Genève* et l'*Histoire du Peuple de Genève*, monuments d'exactitude et d'impartialité.

Mais le passé n'occupait pas tellement le savant professeur qu'il ne trouvât moyen de prendre une part active à la discussion des questions politiques et religieuses qui divisaient les esprits. Amédée Roget a marqué comme publiciste par plusieurs brochures où l'on retrouve, en partie du moins, l'exactitude et l'impartialité qui caractérisaient ses écrits purement historiques. La *Semaine religieuse*, qui a consacré à sa mémoire une notice étendue fait observer avec beaucoup de justesse que si Roget a fait disparaître certaines légendes trop flatteuses pour la réforme et les réformateurs, il a redressé aussi certains jugements exagérés en sens contraire.

Apprécié par ses concitoyens pour la loyauté de son caractère et l'indépendance de ses opinions, il fut appelé à siéger soit au Grand Conseil, soit à la Constituante, soit au Conseil municipal. La *Réforme électorale* trouva en lui un vaillant champion des droits des minorités.

Presque toutes les feuilles littéraires, politiques et religieuses qui ont paru ou paraissent encore à Genève ont eu à se louer de sa collaboration active et désintéressée. Ami passionné de la liberté, il la voulait pour tous sans exception. Roget avait pris pour devise ce distique de Béranger :

Qu'on puisse aller... même à la messe,
Ainsi le veut la liberté.

Protestant libéral, et très attaché à l'église nationale, il était dans ce domaine, comme dans d'autres, l'apôtre de la conciliation.

Nous voudrions pouvoir dire encore ce qu'était Roget au sein des nombreuses sociétés dont il faisait partie, et où il se signalait par une assiduité et un amour du bon, du vrai et du beau qui ne se sont jamais démentis ; ce qu'il fut entre autres pour la Société *Le progrès des études*, dont il fut cinq fois président, et pour la *Société pédagogique*, à laquelle il apporta son concours avec une bienveillance qui l'honore.

Comme ami, l'auteur de ces lignes se rappellera toujours avec émotion les moments qu'il lui a été donné de passer avec Roget, soit dans les montagnes fribourgeoises où ils firent ensemble un séjour, soit au sein de la *Société de Zofingue* à Neuchâtel et de celle *d'histoire de la Suisse romande*, où c'était toujours un bonheur pour lui de retrouver cet homme qui avait un noble cœur, et dont l'apparente froideur cachait des trésors d'enthousiasme, de cordialité, de bonté et de délicatesse.

Alexandre DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SOLEURE. — La transformation de la caserne de cette ville en école cantonale a été célébrée le 19 octobre. Le matin de la fête, les autorités, les professeurs, les étudiants et beaucoup d'amis de l'instruction se sont rendus de l'église du collège au nouveau local, où le directeur de l'Instruction publique a prononcé un discours inaugural suivi d'un autre discours du recteur Lang. Nous rendrons compte de ces harangues ainsi que de l'écrit publié à cette occasion, si nous les recevons. La caserne transformée en école cantonale porte cette inscription significative : *Fiat lux* (que la lumière se fasse). Nous nous bornons en attendant à mentionner le toast porté au banquet, à l'hôtel de la Couronne, par M. le prévôt Fiala, en l'honneur du fondateur de l'ancien collège Jean-Georges Wagner. D'après les indications que nous fournit le récit de la fête (page 30), on serait en droit de conclure que la Suisse allemande seule a été invitée à prendre part à la cérémonie de l'inauguration, ce qui nous étonnerait de la part des Soleurois.

TESSIN. — Les deux *Sociétés pédagogiques* de ce canton, celle des amis de l'éducation et celle des hommes d'école, ont eu leurs réunions les 22 et 23 septembre à Rivera. La municipalité a fait les honneurs de chez elle avec une grande cordialité. Rivera est, il est vrai, le lieu natal d'un bienfaiteur de l'instruction publique, Pietro Piccheti (mort en 1874), qui a contribué pour une large part à la fondation de deux écoles, une école primaire supérieure, une école de dessin, plus une salle d'asile. (*L'Educatore della Svizzera italiana*.)

VAUD. — Toutes les feuilles publiques ont rendu un juste tribut d'hommage à M. Frédéric Delessert, instituteur primaire de Lausanne, qui se retire de l'enseignement après environ soixante ans de services et dans la 77^{me} année de son âge. Ce Nestor des écoles avait donné sa démission pour le 1^{er} novembre.

ALLEMAGNE. — Le journal scolaire d'une contrée de la Westphalie (la *Rhein westphälische Lehrerzeitung*) est en possession d'un formulaire de l'autorité locale, posant les douze questions suivantes et dont la solution doit être communiquée à l'autorité supérieure : Quel journal lit l'instituteur ? — Quels sont ceux qui le lisent avec lui ? — Quelles sont ses lectures habituelles ? — Porte-t-il la barbe ? — Quel est son costume ? — Fréquente-t-il les cabarets ? — Appartient-il à des sociétés et auxquelles ? — Comment vote-t-il ? — Joue-t-il aux quilles les dimanches ? — Va-t-il à l'église ? — Boit-il de la bière ou de l'eau-de-vie ? — Quelle inquisition !

— Le Sénat avait mis à la retraite un professeur avec une pension de 2250 marcs. La bourgeoisie a élevé cette pension à 3000 marcs, par le motif que le mauvais système de chauffage de l'école était la principale cause de l'état de santé de l'instituteur.

— Le monument commémoratif érigé au pédagogue Campe a été inauguré le 4 février dernier. On y lit ces simples paroles : *ICI Campe a exercé son activité de 1778 à 1783 et a composé son Robinson*¹.

1. Il s'agit du Robinson allemand, imitation du roman anglais de Daniel de Foë, l'auteur du *Robinson Crusoe*. Campe a vécu de 1746 à 1818 et peut être appelé avec Rochow le Père de la littérature de la jeunesse en Allemagne; comme pédagogue, il appartenait à l'école philanthropique ou utilitaire dont il fut l'un des chefs, après Basedow.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ MOYEN

DICTÉES. — *Le canton de Neuchâtel* (suite)¹.

II. Après avoir traversé la chaîne du Jura qui longe le lac, on rencontre d'autres chaînes formant les vallées de Ruz et de Travers. Dans cette dernière se trouvent Couvet, qui a des fabriques d'absinthe, Fleurier avec ses montres de choix, Môtiers connu par son champagne, et Travers qui possède une mine d'asphalte. Au delà est la région dite des Montagnes, dont le sol et le climat sont peu favorables à l'agriculture, mais où l'industrie de l'horlogerie a rendu florissantes les deux localités de La Chaux-de-Fonds (23,000 habitants) et du Locle (10,500), qui partout ailleurs porteraient le nom de villes et qui se piquent de n'être que les plus grands villages de la Suisse.

Neuchâtel, chef-lieu de ce canton, est une jolie ville, située au bord du lac. Sa population est de quinze mille six cents âmes. Parmi ses principaux édifices nous indiquerons le Musée d'histoire naturelle, enrichi par le savant Agassiz, le Musée de peinture, l'Hôpital Pourtalès, le Gymnase et l'Hôtel de ville, ces deux derniers construits au moyen des dons de David Pury, l'Observatoire, le Château, bâti sur une terrasse qu'ombragent de magnifiques tilleuls, et l'église, qui renferme le monument gothique des comtes de Neuchâtel. La bibliothèque possède des manuscrits inédits de J.-J. Rousseau.

III. Neuchâtel ne paraît avec certitude dans l'histoire qu'en 1032, sous les rois de Bourgogne. A la fin du XIII^me siècle, Rodolphe de Habsbourg en investit la maison de Châlons, dont les comtes de Neuchâtel le reprirent en fief. Des Châlons, ce pays passa successivement aux dynasties de Fribourg-en-Brisgau, de Baden-Hochberg et d'Orléans-Longueville. En mil sept cent sept, les Trois-États de Neuchâtel l'adjugèrent au roi de Prusse. Napoléon le donna avec le titre de prince à l'un de ses généraux, Alexandre Berthier.

A la chute de l'empire, le Comté, agrandi de quelques portions de territoire, rentra sous la domination du roi de Prusse. Il fit en même temps partie de la Confédération suisse dès le 12 septembre 1815. En 1848, une révolution émancipa le pays de la domination du roi de Prusse. Huit ans plus tard, à la suite d'une insurrection, ce prince ayant manifesté l'intention de rétablir ses droits, le peuple suisse se prépara à défendre l'indépendance neuchâteloise. Vos parents, mes jeunes amis, ont presque tous gardé le souvenir du beau spectacle qu'offrit alors l'enthousiasme de la

1. Voir *Educateur*, 1884, n° 1, page 10, où il faut lire, à la dernière ligne : nord-ouest au lieu de nord-est. Nos lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes cette inexactitude et quelques autres encore qui se sont glissées dans cette même dictée. La fabrication des dentelles, etc., par exemple, ne doit plus compter parmi les industries prospères du canton de Neuchâtel.

N° 2, page 27, 5^me ligne, en montant, au lieu de *entr'eux*, lire : *entre eux*.

Suisse, fermement résolue à mettre une fois de plus en pratique l'antique devise fédérale : *Tous pour un, un pour tous*.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Le jardin de mon grand-père.

DICTÉES. I. Ce jardin, le premier dont j'aie mangé les fruits mûrs ou verts, toujours verts quand je me les suis offerts discrètement à moi-même, était un vrai fouillis de plantes demi-sauvages, qui se disputaient le terrain et la lumière, et vivaient mal, aux dépens les unes des autres. L'agréable et l'utile y étaient opposés plutôt que réunis. Les fleurs n'y manquaient pas ; on y trouvait en toute saison, comme chez l'amateur des jardins dont parle La Fontaine,

De quoi faire à *maman* pour sa fête un bouquet ;

au printemps, force giroflées et des violettes dans tous les coins, quelques narcisses, une ou deux touffes de jacinthes bleues et une profusion de grandes tulipes rouges qui ressemblaient à des œufs de Pâques montés sur tiges. En été quelques lis, des balsamines, des pieds-d'alouette, œillets par-ci, par-là, et quatre espèces de roses à peu près doubles dont pas une n'était remontante. En automne, des dahlias simples et des asters à discrétion.

II. Les légumes qui croissaient pêle-mêle avec les fleurs n'étaient ni très choisis ni très perfectionnés : c'était la carotte et le chou commun, le haricot primitif, le pois des anciens jours, le vénérable oignon d'Égypte. Les fruits étaient plus variés et meilleurs, sinon plus délicats ; il me semble, tout bien pensé, que mon grand-père avait la spécialité des bons fruits, mais je n'en ferai pas une question personnelle.

Si les groseilles, les fraises et les framboises du jardin de grand-papa ne méritaient aucune mention particulière, les reines-Claude étaient exquis, les mirabelles irréprochables, sans parler de certains petits pruneaux de Damas dont le souvenir après tant d'années m'agace encore les dents. Nous avions des pommes précoces à croquer en juillet et des pommes tardives à garder pour le carême ; d'excellentes poires d'automne et d'autres presque aussi grosses et bien plus dures qu'un pavé : ma grand-mère, dans une sorte de haut fourneau, les faisait cuire. Je me rappelle aussi les deux noisetiers qui ombrageaient le banc du fond ; ils portaient de beaux fruits allongés comme la dernière phalange de nos petits doigts et dont l'amande était revêtue d'une pellicule écarlate.

III. Enfin nous possédions trois merveilles, uniques dans le village (Ah ! si vous les eussiez vues !), qui ont été l'orgueil de mon enfance et qui sont encore aujourd'hui un problème pour mon âge mûr. Dans ce très modeste jardin, un précurseur inconnu d'Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire¹ avait je ne sais quand, ni comment, ni pourquoi, entrepris un essai d'acclimatation. Un magnifique mûrier noir, vieux peut-être de deux cents ans, s'appuyait au mur de clôture et laissait choir la moitié de ses fruits sur le chemin.

1. Organisateur et directeur du jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, mort en 1861.

Près des ruches, un gros figuier, qu'on entourait de paille tous les hivers, se chargeait en été de grosses figues violettes, et, dans un carré de légumes, quelques pieds de réglisse, arrachés soigneusement à la fin de chaque automne, repoussaient par miracle au printemps. Les figues fraîches et les mûres étaient et sont encore une curiosité dans notre vieux coin de Lorraine. Quant aux racines de réglisse, elles faisaient l'étonnement de mes camarades en leur prouvant que ce prétendu bois ne pousse pas en caisse dans la boutique de l'épicier.

D'après Ed. ABOUT.

IV. En mil huit cent quatre-vingt, Vienne, capitale de l'Autriche, comptait plus de neuf cent mille habitants ; aujourd'hui, sa population dépasse un million d'âmes. La vieille ville n'est pas très grande, mais elle est entourée de trente-six ou trente-sept faubourgs et ces faubourgs mêmes sont des villes.

Quelque nombreuses que soient les voitures qui sillonnent cette grande cité, quelle que soit la foule qui s'y presse, les accidents sont assez rares.

Toutes resserrées, tout étroites que sont les anciennes rues, les cochers habiles y conduisent leurs véhicules avec une rapidité effrayante.

C'est à Vienne que se donnent rendez-vous les différents peuples qui habitent l'empire, et que nous avons vus avec leurs costumes originaux. Nous y avons rencontré des Hongrois, des Polonais, des Styriens, des Croates même.

COMPOSITION : *Sommaire* (avec explications préalables du maître).

Le Sel. D'où nous le tirons (mines, marais salants). Extraction du sel gemme. Principales mines de sel en Suisse (Bex, Rheinfelden, Schweizerhall), (Wieliczka en Galitzie ou Galicie). Procédés pour extraire le sel des eaux salées (dans le sud, l'évaporation ; dans le nord, la gelée). Dernière évaporation dans les chaudières. Le sel est l'une des matières les plus utiles. Principaux usages (assaisonnement de notre nourriture, conservation des viandes, amendement des terres, vernis de certaines poteries ; il est salulaire aux bestiaux).

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 1^{er} janvier.

a) — En joignant deux à deux par des droites les sommets extérieurs des carrés on forme quatre trapèzes, ayant chacun un côté de l'octogone pour petite base, et pour côtés non parallèles les côtés des carrés, égaux chacun au côté de l'octogone. La droite unissant deux sommets extérieurs des carrés est parallèle au côté de l'octogone, parce que les trois côtés égaux du quadrilatère formé peuvent être considérés comme étant trois des côtés d'un octogone régulier, et que, par suite, le côté de l'octogone donné et la droite en question coupés par le côté du carré forment deux angles intérieurs supplémentaires.

Pour mesurer ces trapèzes, nous devons en déterminer la grande base et la hauteur. Or, si de l'une des extrémités de la petite base nous menons une perpendiculaire sur la grande, cette perpendiculaire sera la hauteur du trapèze et déterminera un triangle rectangle isocèle dont l'hypoténuse est le côté du carré. Il est facile de voir en effet, que, si des 360° qui composent l'espace autour du point de départ de cette perpendiculaire, nous retranchons les 135° que vaut l'angle de l'octogone, plus les 90° de l'angle du carré adjacent et l'angle droit formé par la perpendiculaire avec le côté du polygone, il reste 45° pour l'angle du triangle, c'est-à-dire aussi 45° pour l'autre angle aigu du même triangle. Les deux petits côtés du triangle sont donc égaux, ce qui revient à dire que la hauteur du trapèze équivaut à la moitié de la différence des bases.

Représentant par x l'un des côtés de l'angle droit du triangle, nous aurons en prenant le centimètre pour unité

$$2x^2 = (5)^2, \text{ soit } 2x^2 = 25;$$

$$\text{d'où} \quad x^2 = \frac{25}{2} = \sqrt{12,5}$$

$$\text{ou} \quad x = 3,5355.$$

Par suite :

$$\text{grande base du trapèze} = 5 + 3,5355 + 3,5355 = 12,071,$$

$$\text{hauteur} \quad \quad \quad = 3,5355,$$

$$\text{et surface occupée par la laine verte} = 120^{\text{cmq}}, 71.$$

Si, par les extrémités de la grande base du trapèze, nous menons les diagonales des deux carrés qu'elle réunit, et que nous joignons ensemble les deux autres extrémités de ces diagonales, nous aurons formé, dans l'intérieur du polygone, un trapèze égal au trapèze extérieur, et ayant une base commune avec lui. Les angles obtus des deux trapèzes sont égaux entre eux et à l'angle de l'octogone; les côtés non parallèles sont égaux comme valant chacun, dans l'un et l'autre trapèze, le côté de l'octogone : ces deux quadrilatères sont égaux.

De l'une des extrémités de la grande base du trapèze intérieur, menons une diagonale passant par le centre du polygone; cette droite, la grande base du trapèze et le côté du polygone compris entre les extrémités de ces lignes, détermineront un triangle rectangle. En effet, si de l'angle du polygone nous retranchons l'angle de 45° du trapèze, il reste 90° . Les deux côtés de l'angle droit étant, l'un la grande base du trapèze, l'autre le côté de l'octogone, la moitié du produit de ces deux lignes = 30,478, soit la même surface que celle du trapèze.

La moitié de la surface du polygone est donc égale à deux fois 30,478 et la surface totale à quatre fois ce même nombre, soit $120^{\text{cmq}}, 71$.

Donc enfin, surface occupée par la laine verte = $120^{\text{cmq}}, 71$.

» » » » rouge = $120,71$.

» » » » bleue = $4 \times (5)^2 = 100$.

Louisa PICKER.

Sol. justes : M^{lles} Bertha Hunsperger, à Genthod; M. Margot, à X.; Henriette Excoffier, à Genève.

Note de la Rédaction. On aurait pu calculer la surface de l'octogone au moyen de la formule $2 a^2 (1 + \sqrt{2})$, a étant le côté de l'octogone.

b) — Dans un polygone convexe de n côtés on peut mener

$$n \frac{(n-3)}{2} \text{ diagonales.}$$

En effet, le nombre des diagonales qu'il est possible de mener à partir d'un même sommet est de $n-3$. On devrait, par conséquent, avoir en tout $n(n-3)$ diagonales pour les n sommets. Mais chaque diagonale se trouve répétée deux fois : la diagonale AC , par exemple, peut être obtenue en joignant le point A au point C ou le point C au point A .

Il en résulte la formule $n \frac{(n-3)}{2}$.

Dans notre problème $n \frac{(n-3)}{2} = 20$. De cette équation l'on tire $n = 8$.

Il s'agit, par conséquent, de calculer la longueur des diagonales d'un octogone régulier dont l'aire est de 28284^{mq},27.

On sait que la surface de l'octogone $= 2 R^2 \sqrt{2}$, R étant le rayon du cercle circonscrit. Nous aurons

$$R = \sqrt{\frac{28284,27}{2 \sqrt{2}}} = 100.$$

On n'a plus à présent qu'à chercher la longueur des diagonales d'un octogone régulier inscrit dans un cercle de 200 mètres de diamètre. Pour plus de facilité, nous désignerons les sommets de l'octogone par A, B, C, D , etc. La longueur des différentes diagonales menées à partir du sommet A , par exemple, peut s'évaluer facilement. La diagonale AC est le côté du carré inscrit ; elle sera donc égale à $100\sqrt{2}$ ou 141^m,42. La diagonale AD forme le grand côté de l'angle droit d'un triangle rectangle qui a pour hypoténuse le diamètre du cercle circonscrit et pour petit côté le côté de l'octogone. Ce côté étant égal à $R\sqrt{2} - \sqrt{2}$, on doit avoir si l'on désigne par x la diagonale AD

$$x^2 + R^2(2 - \sqrt{2}) = 4 R^2;$$

d'où

$$x^2 = R^2(2 + \sqrt{2})$$

et

$$x = R \sqrt{2 + \sqrt{2}} = 100 \sqrt{2 + \sqrt{2}}$$

c'est-à-dire

$$x = 184^{\text{m}},78.$$

La diagonale AE est égale au diamètre du cercle circonscrit ou à 200 mètres. Les diagonales suivantes AF et AG sont respectivement égales à AD et AC .

On remarquera maintenant, sans que nous entrions dans de plus amples explications, que des 20 diagonales de l'octogone

4 mesurent chacune 200 mètres,

8 : : 184^m,78,

8 : : 141^m,42;

ce qui donne une longueur totale de 3409^m,6.

Lucien BAATARD,
régent à Gd-Saconnex.

Solutions justes : M^{me} Louisa Picker, à Genève. — M. Frossard, à Bex.

II

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE

(Envoi de M. Lucien Baatard.)

ÉCOLES PRIMAIRES

5^{me} degré.

1. Combien de fois un carré ayant 240 mètres de pourtour contiendrait-il un rectangle ayant un pourtour 4 fois plus petit et une longueur de 20 mètres ? (Rép. : 18 fois.)

2. Un patineur fait en 5^{min},42¹ le tour d'un étang rectangulaire dont la superficie est de 250 ares et la largeur de 50 mètres. Combien ce patineur resterait-il de temps pour parcourir un kilomètre, si, en faisant le tour de l'étang, il s'est tenu constamment à 2 mètres du bord ? (Rép. : 5 min.)

6^{me} degré.

1. Dans un trapèze de 1,50 de hauteur, l'un des côtés parallèles est le double de l'autre. Quelle est la longueur de chacun, la superficie du trapèze étant de 7^{mq},8750. (Rép. : 7^m et 3^m,50.)

2. Dans un losange de 3^m,36 de hauteur, la somme des diagonales est de 9^m,80. Sachant que l'une est les $\frac{3}{4}$ de l'autre, trouver le pourtour du losange ? (Rép. : 14 mètres.)

3. Une grande cuve cylindrique de 5^m,28 de circonférence (intérieure) est pleine d'eau. Si on la vide entièrement elle pèsera 3548 kil.,16 de moins que si on la laisse à demi-pleine. Quelle est la profondeur de cette cuve ? (Prendre $\pi = \frac{22}{7}$.) (Rép. : 3^m,20.)

ÉCOLES SECONDAIRES

1. Quelle est la superficie du carré inscrit dans une circonférence dont un arc de 60° mesure 0^m,88 ? (Prendre $\pi = \frac{22}{7}$.) (Rép. 1^m,4112.)

2. Une cuve cylindrique de 2 mètres de profondeur contient 277 hectol.,2. On voudrait au moyen d'une cloison verticale la diviser en deux parties égales ; quelle sera la grandeur de cette cloison, sachant que les 3 côtés en contact avec le bois de la cuve doivent entrer dans une rainure de 8 millimètres ? (Rép. 8^{mq},465728.)

3. Un parterre qui a la forme d'une ellipse mesure 15^{mq},5925 de superficie. Le grand axe étant le double du petit, trouver les valeurs numériques de ces 2 lignes ? (Rép. 6^m,30 et 3^m,15.)

1. Fraction décimale de minute.